



# Contribution de la LICRA au rapport 2022 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

## 1. Etat du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie

### *A Quel bilan la Licra dresse-t-elle de l'état du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en 2022*

L'état du corps électoral où 50% des électeurs ont voté pour des candidats protestataires, manifestant leur sympathie pour le populisme, faisant de l'immigration l'une des causes ou la cause principale du « malheur français », ou inversement voyant dans les identités communautaires (avec le risque de constituer un relais pour le fondamentalisme islamiste) une alternative salutaire au républicanisme et à l'universalisme officiel : cette situation traduit un désarroi de la société française que les crises récentes (les gilets jaunes, la pandémie, l'invasion de l'Ukraine et la menace russe... rendent extrêmement manifeste. Ce contexte se traduit par une accentuation très perceptible des phénomènes de racisme et d'antisémitisme.

Le racisme : il touche principalement les « Musulmans » ou identifiés (le nom, la couleur de peau...) comme tels et les Noirs. Il se manifeste quantitativement et surtout par une augmentation spectaculaire des comportements de violence, laquelle apparaît décomplexée (est-ce en relais de certaines déclarations politiques : la campagne de Zemmour a eu un effet désastreux)

L'antisémitisme : il a pris une tournure extrêmement générale : par des incidents touchant les « Juifs » ou identifiés comme tels, et spectaculairement par l'extension du registre de l'antisémitisme visant les Juifs et leur influence supposée, les Juifs cryptés, les « enjuivés », supposés polluer toutes les sphères du pouvoir et avoir une influence sur la société tout entière, traduire la menace ou le désastre de la mondialisation. A cet égard il faut souligner l'incidence des réseaux sociaux qui sont un relais idéal et un accélérateur des fantasmes et du complotisme.

### **L'évolution**



ce qui prenait la dimension du fait divers (propos et conduites racistes et antisémites) prend plus nettement la signification de symptôme du désarroi social, d'une société qui s'inscrit dans la mondialisation, en subit le choc, d'abord la déshérence identitaire, sans trouver les affirmations éthiques propres à les contrebalancer : que ce soit au niveau du discours politique ou du discours culturel (médias, publications, éducation nationale...) Les thèmes identitaires proposés renvoient à la sacralisation des appartenances (appartenances culturelles, identités de genre, de races, ou inversement affirmation d'une universalité républicaine qui se fait souvent le masque d'un néo-nationalisme - le discours du RN ou celui de Zemmour)

L'évolution la plus spectaculaire concerne l'antisémitisme qui prend des formes détournées, visant souvent des non-juifs, quittant le terrain traditionnel de l'extrême droite pour essaimer dans certains courants d'un identitarisme d'extrême gauche. Parallèlement la mise en accusation d'Israël, en des termes extrêmes (par ex la proposition de Résolution Nupès, relayant le vocabulaire de plusieurs organisations évoquant l'apartheid en Israël, voire le crime contre l'humanité - ceci quoi qu'il en soit de l'évolution récente alarmante de la politique israélienne, sur laquelle la Licra garde un regard inquiet et attentif - retourne ainsi aux Israéliens et très vite aux Juifs la responsabilité du génocide : c'est également ce que fait actuellement le régime de Poutine, Zelensky, comme Juif, étant accusé de nazisme, et Hitler devenant lui-même, dans la bouche du ministre russe des affaires étrangères un crypto-juif, l'antisémitisme oscillant ainsi, très classiquement, entre une invention juive ou un crime perpétré par les Juifs).

### ***B Les instruments pour mesurer les actes à caractère discriminatoire***

Les signalements reçus par le service juridique (3 salariées à temps plein, dont une avocate), la Commission juridique mobilisant une centaine d'avocats, un service en charge de la surveillance des réseaux sociaux, une Commission discrimination créée en 2022 (sous la présidence de Maître Galina Elbaz). En 2022 750 victimes ont été prises en charge (ces chiffres ne recouvrant pas le travail dans les sections, pour lequel les données statistiques n'ont pas été encore consolidées) correspondant à 453 cas pénalement qualifiables, dont 176 suivis d'une action judiciaire. Sur internet 1521 cas de contenus haineux ont été traités, dont 587 pénalement qualifiables faisant l'objet d'une demande de retrait et 35 d'une action pénale.

### **Les situations les plus préoccupantes en 2022**

L'état politique de la France, la banalisation des discours racistes, la présence d'un antisémitisme structurel (également sur le plan international : le discours russe)

## 2 Activités de la Licra

### A. Actions menées dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie

- réception et accompagnement des victimes y compris devant les tribunaux (cf supra) sur le plan national et sur le plan local
- Interventions auprès des écoles de police et de gendarmerie
- Travail sur la mémoire et l'histoire (Commission Mémoire, Histoire et Droits de l'Homme et Commission Culture) : notamment une forte implication dans la réflexion sur le génocide des Tutsi, une présence dans les cérémonies mémorielles diligentées par les préfetures : sur la shoah (16 juillet) sur le Rwanda (7 avril), sur les Arméniens (le 24 avril) sur l'esclavage (10 mai) sur les Harkis (le 25 septembre). L'effort porte non seulement sur la dimension commémorative mais également sur la dimension pédagogique et culturelle (par ex par la présence d'élèves, la production d'articles de presse, l'intervention dans les lycées). Egalement présence de membres de la Licra dans les conseils scientifiques de lieux mémoriaux (le Camp des Milles, Rivesaltes, Saint Maurice l'Ardoise)
- Interventions dans les écoles : bilan de la Commission Education : plus de 28000 élèves ont été concernés par les interventions de la Licra, correspondant à plus de 1100 interventions, sur des thématiques qui sont la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, les valeurs républicaines, la laïcité. La Licra s'est aussi impliquée dans des actions concernant l'Education populaire, avec des apprenants de la langue française.
- La Licra dispose d'un site pédagogique internet « Sapio » (25305 vues uniques sur youtube, 729 heures de visionnage) Ainsi sur youtube : « la laïcité qu'est-ce que c'est », 4436 vues ; «porter un signe religieux, mais où est le problème » : 3054 vues ; « lutter contre le racisme, à quoi ça sert ? » 2960 vues ; « comment s'est développé le négationnisme de la shoah » : 1656 vues ; « le complot juif » : 1626 vues ; "l'antisémitisme la plus vieille haine du monde » : 1455 vues etc.
- Journées des Justes : 3 jours à Thonon les Bains et à Lausanne, en collaboration avec les sections suisses de la Licra. (histoire de la question en Suisse...)
- Le sport : par sa Commission Sport et sa Commission juridique la Licra a accompagné 13 victimes de racisme et de discriminations dans le monde du sport. Elle anime des actions de prévention à destination des jeunes sportifs et des actions de formation pour les cadres. Conventions de partenariat signées avec de nombreux clubs
- Actions à l'international, avec la Commission internationale : présence sur plusieurs dossiers à la Commission européenne

- Le DDV (le Droit de vivre) est l'organe de presse de la Licra rassemblant tous les trois mois des articles de fond mettant en discussion des thématiques en rapport avec l'objet social de la Licra et traversant le débat contemporain. Entre deux parutions, des articles de circonstance, mais étant également des analyses de fond, sont publiés sur le site du DDV. Depuis trois ans le journal est dirigé par l'historien Emmanuel Debono.

## **B. Partenariats**

- Education nationale
- nombreux clubs sportifs
- Ecoles de police et de gendarmerie
- Municipalités
- la Grande Mosquée de Paris nature
- Dilcrah, Pilcrah (participation importante à la réalisation du plan sous l'impulsion de Maître Galina Elbaz)

## **3 Thématiques spécifiques**

### **A. Jeunesse**

Le réseau « jeunes » compte une centaine d'adhérents impliqués dans les différentes activités.

### **B. Cumuls et croisement des discriminations**

(« croisement des discriminations : ce dernier point, s'il est pertinent - par ex croisement entre homophobie, racisme et antisémitisme - ex « Mbappé enculé de nègre enjuivé » - et s'il conduit à s'interroger sur des parentés - notamment la parenté entre homophobie et antisémitisme - il n'est pas besoin « d'en être » pour en être victime - « ils sont partout » - ne conduit pas la Licra à accepter sans réserve le thème de l'intersectionnalité : dans la mesure où ce thème ne postule pas seulement une homologie des problématiques, mais une multiplicité des appartenances. Or la Licra récuse fortement l'identité par appartenance, considérant le discours identitaire afférent comme vecteur de racisme et d'antisémitisme.

### **C. Traitement médiatique et biais racistes, antisémites et xénophobes**

- les médias instrumentaient souvent la rumeur, lui font écho, acceptent les biais communautaires ou (ce qui revient au même) anticommunautaires ce qu'on a vu tout particulièrement lors de la campagne des présidentielles avec les thèmes mis en avant par l'extrême droite. (l'anticommunautarisme agressif consistant souvent à attaquer telle ou telle communauté, « réelle ou supposée ».

- Les biais racistes : ils consistent pour l'essentiel dans le consensus pour accepter l'hypothèse des identités communautaires (cf supra). Un autre biais réside dans l'absence de réflexion sur le fait religieux (le statut de la croyance) , celui-ci étant condamné ou soupçonné, ou accepté, mais sans qu'il y ait un effort pour comprendre la vérité propre à ce fait. De là la place laissée en jachère pour la superstition, avec en contrepartie un double racisme, un racisme interne aux pratiques religieuses (lecture superstitieuse des textes, rejet de l'apostat ou de l'hérétique, notion de blasphème etc) et un racisme externe : le rejet de conduites considérées comme empiétant indûment sur les prérogatives de la société etc. La mise en avant de la laïcité ne peut être utile que sous la condition de ne pas méconnaître la signification du phénomène de la croyance (Kant avait parlé, en 1793 - au plus fort de la révolution française - de « *la religion dans les limites de la simple raison* »)
- Les biais antisémites : le principal de ces biais consiste à mettre (à « glisser » = le biais par excellence ! ) les juifs subrepticement partout, d'où un antisémitisme virtuellement partout. Soit Valéry :

*Amour peut-être ou de moi-même haine ?*

*Sa dent secrète est de moi si prochaine*

*Que tous les noms lui peuvent convenir.*

#### **D. Autres thèmes que la Licra souhaite développer :**

- une réflexion approfondie sur l'antisémitisme : la Licra est née d'une intuition sur l'histoire, la place centrale de la question de l'antisémitisme dans la lutte en faveur des Droits de l'Homme. La mondialisation, les multiples phénomènes de sacralisation, internet et les réseaux sociaux, l'agression russe en Ukraine, donnent à la question de l'antisémitisme une portée à laquelle il faut faire droit dans tous ses aspects, et dans sa plus grande généralité (en dépassant le cadre des appartenances communautaires)
- Le crime contre l'humanité. La mondialisation confronte l'humanité pour ce qu'elle est ou pensait être au franchissement des limites et à l'Indéterminé. Le crime contre l'humanité est ce moment où l'humanité perd la ressource qui était la sienne, de la vie à la mort des individus, d'une identité attestée et absolue. L'expression « crime contre l'humanité » prétend rendre cette identité à une humanité qui erre dans l'indéterminé ou l'Indécidable. En cela la prise en compte du crime contre l'humanité (souvent éludé comme phénomène exceptionnel, voire exotique) est le pas que la Licra pense devoir faire pour penser un humanisme à la dimension ou l'adimensionnalité de l'extrême contemporain.

## **4. Perspectives d'avenir**

### **Actions à venir concernant la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations**

Les remarques précédentes le disent : faire effort pour mettre les phénomènes, qu'il faut combattre opiniâtrement dans leur quotidienneté, en utilisant autant qu'il est possible ce que permet la loi, ce que

permettent les institutions, ce que permet le sol démocratique où nous vivons, en rapport avec ce qui est l'essentiel de notre contemporanéité : la mondialisation, au sens où celle-ci entraîne l'humanité vers une perte d'identité, vers la perte de la signification du phénomène de l'altérité. La Licra ne peut que s'inspirer de l'exergue que Levinas apposait à son oeuvre majeure (*Autrement qu'être, ou au-delà de l'essence*)  
« *A la mémoire des êtres les plus proches parmi les six millions d'assassinés par les nationaux-socialistes, à côté des millions et millions d'humains de toutes confessions et de toutes nations, victimes de la même haine de l'autre homme, du même antisémitisme.* »